

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Dammartin-le-Saint-Père, qui demande que la Convention s'occupe de l'instruction publique et offre des dons patriotiques, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Dammartin-le-Saint-Père, qui demande que la Convention s'occupe de l'instruction publique et offre des dons patriotiques, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 151;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30349_t1_0151_0000_1

Fichier pdf généré le 22/01/2023

9

Les membres composant le bureau de la société républicaine de Dammartin-le-Saint-Père, félicitent la Convention sur ses travaux; ils demandent qu'elle s'occupe de l'instruction publique. Ils offrent 75 liv. 15 sols en assignats, 9 liv. en numéraire, des effets d'argent pesant un marc cinq onces, une figure en cuivre et une en plomb

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

[Dammartin, ci-dev^t St Pierre, s. d.] (2)

« Citoyens représentans,

Pour assurer notre régénération sur des bases inébranlables, hâtez l'éducation publique, si nécessaire dans les villes et les campagnes. C'est elle qui produira ce saint amour de la patrie, la cause de tant d'actions immortelles, à qui tant de grands hommes doivent leurs antiques vertus; car, pour être vertueux, il faut aimer sa patrie, la porter toujours au fond de son cœur, ne vivre que pour elle, et ne pouvoir lui survivre quand on l'a perdue. Que cette éducation si désirée, législateurs soit appropriée à l'homme, et non à ce qui lui est étranger; qu'elle soit en action plutôt qu'en discours. Nous te félicitons, ô Sainte Montagne ! des succès dus à ta sagesse, à tes lumières et à la sévérité de tes principes; achève de déjouer les complots de ces vils scélérats, qui, comme les taupes, creusent sourdement les abîmes où ils veulent nous engloutir; fais disparaître de dessus le sol de la République, ces vils insectes qui la souillent, comme la brousse devant l'impétueux vent du midi, et reste à ton poste en continuant de sauver la patrie. Pour nous, occupés à repousser les vils esclaves de l'Autriche, nous laissons à nos femmes et à nos enfans le soin de faire de la charpie et tout ce qui peut être utile à nos frères d'armes ».

[Non signé]

10

La société populaire des sans-culottes de Viarmes invite la Convention à continuer ses travaux; ils offrent pour les défenseurs de la patrie, indépendamment de ce qu'ils ont déposé par un premier don patriotique, une somme de 214 liv. 14 sols.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Viarmes, 16 vent. II] (4).

« Citoyen président,

La Société populaire des Sans-Culottes de Viarmes a précédemment déposé dans votre sein, son don patriotique pour les braves défenseurs de la patrie et viennent (*sic*) faire pour le même objet ce qui est en leur pouvoir pour

(1) P.V., XXXIII, 68. Bⁱⁿ, 18 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) Bⁱⁿ, 17 vent.; M.U., XXXVII, 300; *Ann. patr.*, n° 1927.

(3) P.V., XXXIII, 68. Bⁱⁿ, 18 vent. 1^{er} suppl^t.

(4) C 293, pl. 968, p. 1.

en former un second que voici de la somme de 214 liv. 14 sols. Ce sont de tous leurs cœurs réunis qui de même applaudissent à vos glorieux travaux et vous invitent à leur continuation qui nous procureront le bonheur de la tranquillité et de l'abondance. Vive la Montagne ».

F. PETIT (*présid.*), PATUREL (*trésorier*), VIVANT (*secrét. adjt*), D. SOUENSSE (*secrét. adjt provisoire*), F. PERRIN (*secrét. adjt*).

11

L'administrateur provisoire des domaines nationaux écrit au président de la Convention que le district de Montmédi vient de procéder à une vente de domaines nationaux, estimés 159,920 liv., et dont l'adjudication s'est portée à 1,109,45 liv.; il ajoute que ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la majeure partie de ces biens est située sur l'extrême frontière, et que les patrouilles ennemies en approchent de temps à autre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

12

Les hommes libres composant la société montagnarde de l'Isle district d'Avignon, invitent la Convention nationale à rester ferme à son poste, et à rejeter avec horreur toute proposition de paix.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[L'Isle, s. d.] (3)

« Convention,

Tous les despotes de la terre pâlisent sur leurs trônes chancelans, ta fermeté les glace d'effroi; encore un instant et ils ne seront plus. Reste ferme à ton poste, et rejette avec horreur toute proposition de paix. Dis à l'univers esclave que la paix des Républicains est au bout de ces terribles bayonnettes, qui te perceraient toi-même, si tu te rendais indigne du peuple que tu représentes et que tu as si glorieusement servi ».

A. SIVAN (*présid.*), DIELE (*secrét.*), BRUNEL (*secrét.*).

13

Le conseil général du district révolutionnaire de Cany envoie, pour être purifiés dans le creuset national, six croix dites de Saint-Louis, deux médailles de la fédération du 14 juillet, et neuf jetons en argent, qu'ils ont omis de comprendre dans un précédent envoi.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXIII, 68. J. Sablier, n° 1183.

(2) P.V., XXXIII, 69. Bⁱⁿ, 17 vent.

(3) C 295, pl. 990, p. 8.

(4) P.V., XXXIII, 69.